

Adhérentes et adhérents du CNSE

Samedi 20 Juin, régata N°3 du championnat 2026 du club

Régata ouverte à toutes et tous sans niveau prérequis

Programme

Inscription dès 07h45 et jusqu'à 08h30

Départ de la première manche prévue à 09h15

3 ou 4 manches à suivre

(Si possible, pénalités jugées sur l'eau)

Proclamation des résultats vers 13h00

Et bien-sûr à suivre un petit goûter, chacun-chacune amène un petit truc à boire et à manger!!!!

Votre comité de course: Philippe, Patrice et Jean-Luc

AVIS DE COURSE VOILE LEGERE REGATE DE CLUB 2026

Nom de la compétition : Régate de Club « Régate de Juin »

Date : Samedi 20 Juin 2026 le matin.

Lieu : St Victor sur Loire (42)

Autorité Organisatrice : C.N.S.E club 42004

Grade : 5C

REGLES

La régata sera régie par :

Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*

Les règlements fédéraux.

LES VOILIERS ADMISSIBLES :

- Optimist
- Open bic,
- ILCA 4-6-7
- Sunfish
- Vago,
- Catamarans ayant un rating fédéral = ou < à 1,49 ?
- Rating Hobie twixxy 1,438

Les concurrents

Chaque participant possédant une licence F.F.Voile doit présenter au moment de leur inscription :

- Leur licence Club F.F.Voile mention « compétition » valide,
- Ou leur licence Club F.F.Voile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- Pour les enfants de moins de 12 ans, les parents peuvent remplacer le certificat médical en remplissant au moment de l'inscription le document « questionnaire de santé ».
- Une autorisation parentale pour les mineurs à compléter sur le bulletin d'engagement.

- Si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- Le certificat de jauge ou de conformité du voilier ne sera pas demandé aux concurrents.

PROGRAMME

Horaires de la compétition

- Inscription le samedi 20 Juin à partir de 07h45 et jusqu'à 08h30
- Briefing du comité de course : 08h45 à 09h00
- 1^{er} signal d'avertissement : 09h15
- Résultats : 13h00

Nombre de courses sur une journée

Quatre courses au maximum, pourront être courues sur le matin.

Pour les benjamins sur Optimist, Open bic, le parcours sera réduit.

INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :

- Disponibles à la confirmation des inscriptions, le samedi 20 Juin 2026.
- Affichées au tableau du club

LES PARCOURS

Le parcours sera affiché sur le tableau du comité de course sur la terrasse du club.

L'emplacement de la zone de course sera le long de la plage en amont du port.

SYSTEME DE PENALITE

Pour les catamarans la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

CLASSEMENT

Une course est nécessaire pour valider la régata.

Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

Quand 3 ou 4 courses ont été validées le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

PRIX

- Deux classements seront établis, un par série et un deuxième en temps compensé entre tous les bateaux.

- La remise des prix se fera en fin de saison lorsque le comité aura fini d'élaborer les classements.

DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Jean-Luc 0620962553

Philippe 0685230046

ANNEXE ZONE DE COURSE

La zone de course sera affichée au tableau du comité de course sous la terrasse du club.